

No. Résolution	PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES École Carignan-Salières Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 16 juin 2020 à 19h00, en visioconférence.	
	ÉTAIENT PRÉSENTS	
CE-131-19-20-35	M. Martin Bolduc	Parent
	M. Guillaume Girard	Parent
	Mme Julie Maheu-Houde	Parent
	Mme Kim Rémillard	Parent
	M. Sébastien Giroux	Parent
	Mme Anne Jourdain	Responsable du service de garde
	Mme Johanne Poirier-Soucy	Représentante du personnel professionnel
	Mme Isabelle Dupuis	Enseignante
	Mme Catherine Saulnier	Enseignante
	Mme Mélanie Lavoie	Enseignante
	PARTICIPAIT ÉGALEMENT	
	Mme Martine Fréchette	Directrice
	ÉTAIENT ABSENTES	
	Mme Karine Verreault	Parent
	Mme Édith Labrosse	Représentante de la communauté
	ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	
1. Accueil 1.1 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée à 19h01.		
2. Nomination d'une secrétaire Madame Mélanie Lavoie est nommée.		
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour La lecture de l'ordre du jour étant faite par Mme Kim Rémillard, il est proposé par Mme Catherine Saulnier d'adopter l'ordre du jour.		
LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		
4. Approuver le procès-verbal de la rencontre du 25 mai 2020 Quelques corrections sont apportées au procès-verbal du 25 mai 2020 : <ul style="list-style-type: none"> • À la page 1, « visioconférence » plutôt que « visuo-conférence »; changer la date de la réunion (25 mai 2020 plutôt que le 15 octobre 2019 en bas de page); « participait » au lieu de « participaient » et « était absent » au lieu de « était absente ». 		

CE-131-19-20-36

- À la page 2, on devrait lire « de l'école en 2020 » plutôt que « de l'école en 2021 ».

Il est proposé par M. Martin Bolduc d'approuver le procès-verbal de la réunion du 25 mai 2020.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 25 mai 2020

- Point 6.1.3. Le montant de 4,25\$ n'étant toujours pas encore officiel, il est possible que les tarifs changent. Nous attendons les dernières consignes du ministère à ce sujet.

6. Parole au public : aucun public

7. Étude des dossiers :

7.1.1 Approuver la liste des effets scolaires 2020-2021

- Jaune pour les changements mineurs ; préscolaire : ajout d'une pochette velcro; première année : ajout du crayon noir effaçable et deux pochettes velcro; deuxième année : ajout de deux stylos bleus.
- Petit changement mineur pour l'éducation physique : « sauf 1^{re} année et ajouter : et préscolaire ».
- Petit changement mineur pour le préscolaire : papier de construction – ajouter 1 paquet « de 100 ».
- Troisième/quatrième/cinquième et sixième année : quelques petites modifications sur le nombre d'items demandés (en jaune). Les enseignants ont fait quelques petits ajustements.
- Ajouter les informations manquantes pour les effets scolaires en troisième année.
- Adaptation scolaire : très peu de changements.

Mme Kim Rémillard et M. Martin Bolduc proposent l'idée de recycler/récupérer les effets scolaires usagés (banque de matériel usagé).

Il est proposé par Mme Kim Rémillard d'approuver la liste des effets scolaires 2020-2021 tel que présenté, mais en ajoutant ce qui manquait aux listes.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2 Approuver les frais chargés aux parents 2020-2021

- Les montants ont changé pour l'année scolaire 2020-2021 pour faciliter le travail des enseignants si nous retournons en confinement. Ajout de cahiers d'exercices pour certaines matières.
- Aucun changement au niveau du préscolaire sauf pour le montant des photocopies.
- Pour les autres niveaux : montant plus élevé pour l'achat de cahiers d'exercices mais le montant des photocopies est à la baisse.
- Ajouter le montant de l'agenda scolaire (7,57\$) pour les niveaux suivants : deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième.

CE-131-19-20-37

CE-131-19-20-38

- Contribution volontaire de 10\$ pour l'activité de fin d'année pour les finissants en sixième année.
- Adaptation scolaire : Ajouter le montant de l'agenda scolaire (7,57\$) aux groupes 975 à 978 et (2,53\$) au groupe 974. Il y a aussi ajout de cahiers d'exercices.
- Pour le groupe 976, il y aura de petits ajustements à faire au niveau de la facturation des cahiers selon le niveau de l'élève (groupe avec deux niveaux scolaires).

Mme Kim Rémillard propose de revoir l'utilisation des cahiers (à 80%) pour l'année scolaire 2021-2022.

Il est proposé par Mme Kim Rémillard d'approuver les frais chargés aux parents 2020-2021 en incluant les modifications proposées : l'ajout de l'agenda et les modifications des sous-totaux par groupe.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3 Adopter les budgets (école et service de garde) 2020-2021

- Les chiffres réels seront connus en fin novembre/ début décembre 2020.
- Ajout en « team teaching » au préscolaire en musique pour l'année scolaire 20-21 (30 minutes pour chaque groupe).
- En date du mois de mai, 70000\$ de moins en service.
- Le budget/enveloppe « Covid » est géré par le Centre de services scolaire. Ce budget ne fait pas partie du budget de fonctionnement de l'école.
- Les mesures technologiques seront encore au budget pour l'année 20-21.
- Déficit au niveau du service de garde pour 19-20 étant donné la pandémie. Cependant, le Centre de services scolaire est en discussion avec le gouvernement pour qu'il n'y ait pas de déficit réel.
- Pour les élèves qui quittent pour le secondaire, il y aura remboursement.
- Le rapport sommaire est basé sur la clientèle des deux dernières années.

Il est proposé par Mme Kim Rémillard d'adopter les budgets (école et service de garde) 2020-2021 tel que présenté.

LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4 Approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre prochain

La date de l'assemblée générale pour l'année scolaire 2020-2021 est fixée à lundi 14 septembre 2020.

CE-131-19-20-39

<p>CE-131-19-20-40</p>	<p>Il est proposé par M. Guillaume Girard d'approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre prochain tel que présenté.</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>
<p>CE-131-19-20-41</p>	<p>7.1.5 Adopter le rapport annuel du conseil d'établissement</p> <p>Madame Kim Rémillard présente le rapport annuel du conseil d'établissement 2019-2020. Petit correctif : Mme Julie Maheu est substitut au comité de parents et non M. Guillaume Girard.</p> <p>Il est proposé par M. Sébastien Giroux d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement avec la modification suivante : Mme Julie Maheu étant le substitut au comité de parents pour l'année scolaire 2019-2020.</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Discussion:</p> <p>7.2.1 Lettre/débarcadère</p> <p>Il est demandé par Mme Kim Rémillard, que les parents du CÉ envoient leur commentaire par courriel. La lettre sera envoyée par Mme Rémillard.</p> <p>INFORMATION :</p> <p>7.3.1 Prévision de la clientèle 20-21</p> <p>3 classes au préscolaires, 4 classes en 1^{er} année, 4 classes en 2^e année, une classe multi de 1^{re} et de 2^e année, 3 classes en 3^e année, 3 classes en 4^e année, une classe multi 3^e et 4^e année, 4 classes en 5^e année, 3 classes en 6^e année et 5 classes en adaptation scolaire.</p>
<p>CE-131-19-20-42</p> <p><i>Direction :</i></p> <p><i>Président :</i></p>	<p>8. Levée de l'assemblée</p> <p>Il est proposé par Mme Anne Jourdain de levée l'assemblée à 21h15.</p> <p>LA RÉOLUTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p> <p>Martine Fréchette Date : ____/____/____</p> <p>Martin Bolduc Date : ____/____/____</p>